

Questions orales

même vous souteniez, que l'on contrôle les taux d'intérêt.

Ce que veulent les Canadiens, ce que les consommateurs canadiens souhaitent, toujours, monsieur le Président, c'est qu'il y ait une grande compétition parmi les institutions financières. Et lorsqu'il y a une grande compétitivité dans les taux d'intérêt, c'est à ce moment-là que les consommateurs canadiens y trouvent leur compte. Je crois que nous en sommes très satisfaits.

[*Traduction*]

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Tout cela est très intéressant, monsieur le Président. On reproche d'habitude aux députés d'opposition d'avoir préparé leurs questions. Le ministre avait une réponse toute prête à une question que je n'ai pas posée.

Je voudrais que le ministre des Consommateurs et des Sociétés réponde à la question suivante. Tandis qu'il a accepté au début de la semaine certaines des recommandations du comité au sujet des cartes de crédit à la consommation, pourquoi le ministre a-t-il refusé d'accepter la plus importante recommandation, celle de plafonner les taux d'intérêt sur les cartes de crédit? Cela ne prouve-t-il pas que le gouvernement ne s'intéresse qu'aux banques et non aux consommateurs?

L'hon. Pierre Blais (ministre des Consommateurs et des Sociétés et ministre d'État (Agriculture)): Monsieur le Président, mon honorable collègue n'a peut-être pas écouté, mais j'ai dit que l'Association des consommateurs du Canada avait déclaré à la presse et aux Canadiens qu'elle n'est pas favorable au plafonnement de ces taux d'intérêt parce que ce n'est pas dans les meilleurs intérêts des consommateurs. En tant que gouvernement, nous devons veiller à ce que les avantages pour les consommateurs soient les meilleurs possibles. En l'occurrence, nous devons laisser libre cours à la concurrence dans ce secteur, car c'est dans les meilleurs intérêts des consommateurs. C'est ce que nous avons fait, et l'Association des consommateurs du Canada nous approuve.

* * *

[*Français*]

L'ENVIRONNEMENT

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. Hier, le ministre de l'Environnement du Canada a annoncé une vaste consultation sur le Plan vert canadien. Ma question est la suivante: tous les Canadiens et Cana-

diennes sont préoccupés par la dégradation de leur environnement. Quand le gouvernement canadien va-t-il prendre des actions précises pour restaurer et protéger l'environnement à la suite du dépôt de ce Plan vert?

[*Traduction*]

M. Lee Clark (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, comme l'indique le document rendu public hier, un processus en quatre étapes est maintenant en place et tous les Canadiens intéressés participeront à la recherche d'une solution. Au cours des six prochaines semaines, des séances d'information auront lieu dans 30 localités canadiennes. Elles seront suivies de consultations avec les gouvernements provinciaux dans toutes les capitales et avec les groupes intéressés, dont des groupes environnementaux. Ensuite, un plan précis sera élaboré et annoncé au Parlement au début de l'automne.

De plus, et cela est très important, un nouveau projet de loi sur le PEEE ou sur l'évaluation environnementale sera présenté à la Chambre au cours des prochaines semaines. Il remplacera les lignes directrices très inadéquates concernant le PEEE, qui ont été tel un obstacle pour le gouvernement ces deux dernières années.

* * *

LES FORÊTS

M. Brian L. Gardiner (Prince George—Bulkley Valley): Monsieur le Président, à en juger d'après la question précédente, le plan que le ministre de l'Environnement a annoncé hier manque de substance. Le retard dans le reboisement s'aggrave au Canada. Malgré cela, le gouvernement ne renouvelle pas les accords forestiers avec l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et l'Ontario. L'entente avec la Colombie-Britannique expire demain.

Je pose ma question au ministre des Forêts. Profitera-t-il du débat d'aujourd'hui pour annoncer la signature de ces accords? Quand annoncera-t-il un accord conjoint de repeuplement de 700 millions de dollars avec la Colombie-Britannique?

L'hon. Frank Oberle (ministre des Forêts): Monsieur le Président, je suis content qu'on me pose la question parce qu'elle fait ressortir les grandes réalisations qui résultent de mesures que nous avons prises il y a cinq ans, concernant non seulement la régénération d'une partie de nos forêts, mais aussi l'impact de ces mesures sur l'environnement.

Je puis dire à mon ami que, aujourd'hui, une journée de moins qu'hier nous sépare de la signature de l'accord.